

Conditions générales de vente SaaS B2B

Version 1.0 | Publication et entrée en vigueur : 15 août 2026

Public : Clients professionnels

Artinova est un projet en cours de constitution porté par Boris Nedeltchev (CEO) et Evan Hugues (CTO), avec un établissement envisagé à Lyon. Ce document présente le cadre envisagé et ne vaut pas contrat commercial définitif. La lettre d'intention signée conserve la version présentée au bêta-testeur.

1. Objet

Ces conditions encadrent la fourniture des modules Artinova aux clients professionnels. Les modules, quantités, prix, dates et conditions particulières figurent dans le bon de commande signé.

2. Documents contractuels

Le bon de commande prévaut, puis les conditions particulières, les annexes relatives aux données et à la réversibilité pour leur objet, et enfin les présentes CGV.

3. Accès et disponibilité

Le Client protège les accès de ses utilisateurs et répond de la licéité des données introduites. Artinova met en œuvre des moyens raisonnables pour assurer le service. Les niveaux de service ne s'appliquent que s'ils figurent au bon de commande.

4. Prix et paiement

Le prix est celui du bon de commande. Les délais de règlement, pénalités, indemnité forfaitaire de recouvrement et TVA figurent dans les documents de facturation.

5. Durée et renouvellement

Après la durée initiale, le contrat est reconduit par périodes de douze mois. Artinova communique au moins 60 jours avant l'échéance les modules, le prix et le moyen de refuser. Le Client peut refuser jusqu'à 30 jours avant l'échéance. À défaut, Stripe prélève le montant annoncé. La réduction Membre fondateur de 10 % s'applique uniquement aux mois 25 à 36 ; le tarif normal s'applique dès le mois 37.

6. Suspension et résiliation

Une suspension proportionnée est possible en cas de risque de sécurité, fraude, usage illégal ou abusif, atteinte aux droits de tiers ou impayé. Sauf urgence, un délai raisonnable est accordé pour remédier au manquement.

7. Propriété, confidentialité et responsabilité

Artinova conserve ses logiciels et marques ; le Client conserve ses données. Le Client reste responsable de la validation et de l'usage de ses documents. Artinova n'agit ni comme expert-comptable ni comme avocat.

8. Droit applicable

Le droit français s'applique. Les parties recherchent une solution amiable avant de saisir la juridiction indiquée de manière apparente dans le bon de commande validé juridiquement.